

**MOTION POUR LA CREATION D'UN COMMISSARIAT
DE PLEIN EXERCICE AUX PENNES-MIRABEAU**

Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal des Pennes-Mirabeau demande la création d'un commissariat de plein exercice sur le territoire de la commune. Après de nombreux atermoiements, le gouvernement précédent et son Ministre de l'intérieur n'ont pas donné suite à nos demandes légitimes concernant la création de ce commissariat. Le poste de police actuel situé à La Gavotte est notoirement insuffisant en terme d'effectifs et d'horaires d'ouverture. Des agressions violentes ont eu lieu ces derniers mois à Plan de Campagne et à La Gavotte.

Le député de la Xème circonscription des Bouches-du-Rhône a posé une question au gouvernement en date du 5 décembre dernier (J.O. du 05/12/06 page 12641) dans laquelle il n'exprimait pas la volonté pourtant unanime du Conseil Municipal de demander la création d'un commissariat de plein exercice aux Pennes-Mirabeau puisqu'il n'évoquait qu'un commissariat de secteur.

Nous dénonçons cette façon de faire qui va à l'encontre des demandes unanimes de notre Conseil Municipal.

Nous dénonçons également la réponse du Ministre de l'intérieur de l'époque (J.O. Du 20/03/07 page 2965) dans laquelle il est fait part de la volonté du gouvernement de ne rien changer à son dispositif, réponse qui précise que la zone de Plan de Campagne ne sera pas pourvue de structure immobilière supplémentaire dédiée aux forces de police nationale.

Nous demandons au nouveau gouvernement de réviser cette position et d'enfin prendre en considération la sécurité des Pennois.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé,

- DEMANDE au futur député de la circonscription de s'engager à défendre les intérêts de la commune des Pennes-Mirabeau en suivant les souhaits du Conseil Municipal de la commune.
- DENONCE le refus persistant de l'ancien gouvernement de créer un commissariat efficace capable de répondre aux attentes des Pennois.
- DEMANDE au nouveau gouvernement de créer un commissariat de plein exercice aux Pennes-Mirabeau.

SE PRONONCE comme suit :

POUR :	31	
CONTRE :	1	Mr MAIGNAN
ABSTENTION :	0	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 mai 2007
LE MAIRE DES PENNES MIRABEAU

Michel AMIEL